

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

hôpitaux Question orale n° 941

Texte de la question

M. Christian Hutin interroge Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur les moyens et les délais concernant l'arrivée et la mise en service du TEP/SCAN à l'hôpital de Dunkerque. Il aimerait également connaître les détails de la restructuration prévue pour le CHD, notamment pour la construction de la « quatrième tour ».

Texte de la réponse

MODERNISATION DU CENTRE HOSPITALIER DE DUNKERQUE

M. le président. La parole est à M. Christian Hutin, pour exposer sa question n° 941 sur la modernisation du centre hospitalier de Dunkerque.

M. Christian Hutin. Ma question vise à éteindre une inquiétude sur le littoral dunkerquois. Il s'agit aussi de justice sanitaire, dans la mesure où il y a trois fois plus de cancers ORL et pulmonaires dans le Dunkerquois que dans le reste de la France. Vous l'aurez compris, je souhaite vous parler de l'installation à l'hôpital de Dunkerque du TEP scan qui devait entrer en service en 2010 ou début 2011. Nous sommes en 2015.

Je ne reviendrai pas sur les raisons pour lesquelles ce TEP scan n'est pas encore en service – bâtissons plutôt l'avenir! J'ai aujourd'hui l'engagement de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur cette installation, et je l'en remercie vivement. Néanmoins, ce TEP scan était lié à la rénovation globale du centre hospitalier de Dunkerque, qui est étalée dans le temps, à la fois pour des raisons financières et pour des raisons de risques de submersion marine. Le nouveau directeur de l'hôpital de Dunkerque s'est investi – de belle manière, je tiens à le préciser – dans le projet d'installation du TEP scan. Le dossier est donc en cours, mais il y a urgence à accélérer la procédure, une urgence sanitaire. Le TEP scan est très attendu par les Dunkerquois. Je voudrais donc savoir où en est le dossier, et si nous pouvons compter sur le soutien du Gouvernement pour l'accélérer, en particulier s'agissant du permis de construire.

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée de la famille, des personnes âgées et de l'autonomie.

Mme Laurence Rossignol, secrétaire d'État chargée de la famille, des personnes âgées et de l'autonomie. Mesdames et messieurs les députés, monsieur le député Christian Hutin, la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, Marisol Touraine, tient à vous faire part de son attachement à ce que le centre hospitalier de Dunkerque finalise l'installation du TEP scan et de la gamma caméra autorisés fin 2013, en soulignant les attentes légitimes des représentants des associations de malades, et notamment des associations de victimes de l'amiante.

Sa détermination demeure entière, et le directeur général de l'agence régionale de santé veille, conformément

au souhait exprimé par la ministre, à ce que l'installation du service de médecine nucléaire figure dans les premiers investissements à lancer au sein de l'établissement.

Ainsi, après des discussions conduites au niveau régional avec l'établissement, les travaux nécessaires à l'installation du TEP scan débuteront d'ici le dernier trimestre 2015. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre d'un projet global de modernisation du centre hospitalier de Dunkerque, qui a été redimensionné pour être soutenable financièrement. Ainsi, le centre hospitalier a priorisé l'installation de l'activité de périnatalité sur le site du centre hospitalier.

M. le président. La parole est à M. Christian Hutin.

M. Christian Hutin. Je vous remercie, madame la secrétaire d'État, votre réponse est de nature à nous rassurer. Je connais l'engagement de Mme la ministre sur le sujet, et je compte sur elle. Pour vous donner une idée de ce que ce projet peut représenter à Dunkerque, voilà un chiffre que j'ai entendu la semaine dernière à l'assemblée générale d'une association de victimes de l'amiante : en France, on compte chaque semaine 70 morts du fait de l'amiante, dont trois à Dunkerque. Compte tenu du rôle du TEP scan dans le diagnostic précoce de ces maladies, on peut comprendre avec quelle impatience est attendue cette installation. En outre, elle permettra de faire des économies, puisque nos patients doivent aujourd'hui se rendre à Lille ou à Valenciennes – où deux TEP scan sont déjà installés.

Je remercie donc à nouveau la ministre de la santé de son engagement, qui est essentiel. Il y a urgence et je compte sur le soutien du Gouvernement sur ce dossier.

Données clés

Auteur: M. Christian Hutin

Circonscription: Nord (13e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question orale Numéro de la question : 941 Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes Ministère attributaire : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : <u>17 mars 2015</u>, page 1814 Réponse publiée au JO le : <u>25 mars 2015</u>, page 3059

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 17 mars 2015